



UR UFAP LYON

Mobilisation du 27 avril, et après ?

LYON, le 30 avril 2026

À la suite de la mobilisation massive du lundi 27 avril 2026, qui a vu près d'une centaine d'établissements bloqués sur l'ensemble du territoire et une pénitencière entière se lever pour exprimer un ras-le-bol devenu insupportable, les personnels de la région Auvergne-Rhône-Alpes ont eux aussi répondu présents avec force, détermination et lucidité face à une situation qui ne cesse de se dégrader et que plus personne ne peut aujourd'hui ignorer, tant les conditions de travail, de sécurité et d'exercice des missions atteignent un niveau critique.

Reçues par le cabinet du Garde des Sceaux, l'**UFAP UNSa Justice** et la CGT Pénitentiaire ont entendu des annonces structurées autour de trois axes, les effectifs, la surpopulation pénale et les conditions de travail.

Concernant les effectifs, l'annonce d'un abondement de postes et d'un plan de comblement avancé à 2027 constitue une première reconnaissance de la gravité de la situation de notre région, mais nous resteront vigilants car les vacances de postes se comptent par centaines, où les agents enchaînent les heures supplémentaires et où l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle n'est plus qu'un souvenir, rendant totalement inacceptable toute projection à moyen terme alors que l'urgence est, elle, bien présente aujourd'hui.

Sur la question de la surpopulation pénale, les annonces relatives à la création de places supplémentaires, notamment en structures de semi-liberté et en quartiers de courtes peines, ne sauraient masquer l'ampleur d'une crise structurelle qui explose littéralement dans les établissements de la région, avec des taux d'occupation dépassant largement les 160 % sur la région, plus d'un millier de matelas au sol, créant des conditions de détention indignes et des conditions de travail devenues insoutenables pour les personnels, exposés en permanence à des tensions accrues et à des risques sécuritaires majeurs. Plusieurs possibilités à court terme doivent être mis en œuvre rapidement pour faire baisser la pression carcérale, nous serons attentif sur leurs mises en œuvre (remise de peine non effectuées, projet de loi relatif à l'exécution des peines, projet de loi Boudié sur les mécanismes de régulation)



S'agissant des conditions de travail et du soutien aux personnels, les propositions évoquées par l'**UFAP UNSa Justice** ont semblé être enfin entendues afin d'éviter que les agents continuent de travailler seuls en cursive, d'enchaîner des mouvements désorganisés, de faire face à des agressions toujours plus fréquentes et de subir une fatigue chronique qui met en péril non seulement leur santé mais également la sécurité globale des établissements.

Enfin, la question du paiement des heures supplémentaires, pourtant imposées aux agents et accumulées parfois depuis des années, ne peut plus faire l'objet de simples annonces ou d'intentions, même si le sujet a été évoqué au plus haut niveau de l'État, car les personnels n'ont pas vocation à faire crédit à l'administration sur leur temps, leur engagement et leur vie de famille, et attendent désormais un paiement intégral, rapide et sans condition de ce qui leur est dû, et l'**UR UFAP UNSa Justice de Lyon** tient à rappeler qu'elle avait déjà alerté l'administration dès 2023 à travers un tract sans équivoque intitulé « *108 heures supplémentaires, incompétence ou malveillance ?* », dénonçant déjà les blocages et l'incapacité de l'institution à assumer le paiement du travail réellement effectué par les agents, preuve s'il en fallait que cette situation n'est ni nouvelle ni accidentelle mais bien le résultat d'un dysfonctionnement structurel que l'administration ne peut plus ignorer.

L'UR UFAP UNSa Justice de Lyon le rappelle avec force : la mobilisation du 27 avril n'était pas un simple mouvement d'humeur mais bien le point de départ d'un rapport de force assumé, porté par des personnels déterminés à ne plus subir et à obtenir enfin des réponses concrètes, chiffrées et immédiates, car aujourd'hui une seule réalité s'impose, celle d'une pénitenciaire qui ne tient plus que par l'engagement de ses agents, un engagement qui a ses limites et qui ne pourra perdurer sans une réaction forte, rapide et adaptée de l'institution.

Si les annonces ne se traduisent pas rapidement en actes visibles sur le terrain, la mobilisation s'inscrira dans la durée, se renforcera et continuera de porter la voix de personnels qui refusent désormais de se résigner.

Et si aujourd'hui une lueur d'espoir semble poindre, elle ne doit rien au hasard mais tout à la mobilisation des agents, à leur engagement, à leur courage et à leur détermination collective, car c'est bien par leur force qu'ils ont contraint l'administration à commencer à bouger, mais ne nous y trompons pas, il est bien trop tôt pour crier victoire, car le combat qui s'ouvre sera long, exigeant et ne laissera place à aucun relâchement.

Pour l'**UR UFAP UNSa Justice de Lyon**

Les Secrétaires Généraux

C. ROCHIS-N. CHEKHAD-F. ROUSSET-S. ROYERE